

NÉGOCIATIONS 2013 - ENTENTE PROPOSÉE

16 AOÛT 2013

Rapport du président
Christian Rouillard, Président APUO

CHANGEMENT DE CULTURE ET DE PRATIQUES À L'APUO

1. Mobilisation sans précédent des membres de l'APUO culminant par le tenue d'un vote de grève le 31 juillet dernier:
 - 691 bulletins de vote (taux de participation de 55 %):
 - 82 % en faveur d'un mandat de grève;
2. Impact déterminant sur la médiation des 3 et 4 août - équipe de l'APUO dans une position de force pour défendre ses propositions et contester celles de l'employeur;
3. Effets à court, moyen et long terme sur les relations de travail et les négociations collectives à l'Université d'Ottawa - les dividendes de cette mobilisation ne se limitent pas à la présente ronde de négociations;
4. Concertation et coordination avec les associations étudiantes et les autres syndicats sur le campus - atomisation des enjeux et action en silo remplacées par démarche horizontale et collective;
5. IL N'Y A PAS DE SUBSTITUT À LA PARTICIPATION - IMPLIQUEZ-VOUS !

ENTENTE PROPOSÉE

POUR 5 ENJEUX FONDAMENTAUX

1. 60 nouveaux postes réguliers menant à la permanence + 31 (voir point 2) + 1 bibliothécaire + effectif professoral conventionné de 1250 membres APUO (1311 en 2015-2016);
2. Intégration des 31 PRDLs sur des postes continus avec renouvellement triennal et charge d'enseignement actuelle - lors de la retraite ou démission d'un PRDL, le poste devient un poste régulier menant à la permanence;
3. Aucun nouveau poste d'enseignement intensif / d'enseignement exclusif, ni temporaire ni permanent;

ENTENTE DE PRINCIPE SUR 5 ENJEUX FONDAMENTAUX

4. Salaires et avantages sociaux - 11,45 % en 4 ans +:

- Nouveau « VisionCare » - couverture de 250 \$ chaque 2 ans + examen de la vue couvert à 100% (jusqu'à 80 \$) chaque 2 ans (dès 1er janvier 2014);
- Soins psychologiques - 50 % du coût réel de la visite (dès 1er janvier 2015).

5. Réforme du régime de retraite et allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité - augmentation des contributions de 1,23 % en 4 ans (les 2 dernières années) et aucune diminution des rentes de retraite.

Gain net de 10,22 % (+PDR) pour la durée de la convention collective.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Augmentation économique	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Rattrapage et « équivalence »	-	-	1,5 %	1,5 %
Augmentation des contributions au régime de retraite	-	-	0,8 % (1er janvier 2015)	0,8 % (1er janvier 2016)
Plein PDR avec indexation	oui	oui	oui	oui